



**Direction du développement
et du secrétariat général**

Liste publiée sur le site Internet
de l'établissement conformément
aux articles L. 2121-25 et L. 2131-1
du code général des collectivités
territoriales

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mercredi 15 novembre 2023

Liste des délibérations examinées

Pour l'ensemble des délibérations votées lors de ce Comité syndical, Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes et informe que les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'État.

- Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 5 juin 2023

Approuvé

- **Délibération n° 2023-39/CS** Communication relative aux décisions du président prises entre le 22 mai et le 09 novembre 2023.

- **Délibération n° 2023-40/CS** : Communication relative aux marchés publics et accords-cadres passés du 1^{er} mai au 30 septembre 2023.

- **Délibération n° 2023-41/CS** : Communication relative à l'état des crédits budgétaires consommés 10 octobre 2023.

- **Délibération n° 2023-42/CS** : Budget 2023 - Décision modificative n° 1

Approuvée

- **Délibération n° 2023-43/CS** : Rapport d'orientations budgétaires 2024

Approuvée

- **Délibération n° 2023-44/CS** : Redevance pour le service rendu par le soutien d'étiage des lacs-réservoirs : Bilan de la campagne de perception 2023 sur les prélèvements 2022 et fixation du taux définitif 2022

Approuvée

- **Délibération n° 2023-45/CS** : Adhésion au groupe Agence France Locale (AFL) et engagement de garantie première demande

Approuvée

- **Délibération n° 2023-46/CS** : Adoption du règlement budgétaire et financier dans le cadre du passage à la nouvelle nomenclature comptable M57

Approuvée

- **Délibération n° 2023-47/CS** : Évolution des méthodes et durées d'amortissements des immobilisations dans le cadre du passage à la nouvelle nomenclature comptable M57

Approuvée

- **Délibération n° 2023-48/CS** : OPÉRATION DE SITE PILOTE DE LA BASSÉE : Protocole amiable avec les époux Mattioda pour dépossession des parcelles à acquérir, établissement d'une servitude sur les parcelles non acquises et mise en œuvre de mesures constructives et règlement d'occupations temporaires

Approuvée

- **Délibération n° 2023-49/CS** : Convention de partenariat de recherche entre Seine Grands lacs et le SIAAP

Approuvée

- **Délibération n° 2023-50/CS** : Avenant 1 à la convention de recherche et de développement entre Seine Grands Lacs et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) relative à l'amélioration du modèle hydrologique de prévision des écoulements de la Marne

Approuvée

- **Délibération n° 2023-51/CS** : Zones d'expansion des crues (ZEC) – convention de partenariat et de coopération : Participation financière de Seine Grands Lacs aux travaux de restauration hydromorphologique du Lunain et de la zone humide "la prairie de Nonville" (77) portés par l'EPAGE du Bassin du Loing

Approuvée

- **Délibération n° 2023-52/CS** : Aménagement Forestier du Bois Dillot pour la période 2022-2041

Approuvée

- **Délibération n° 2023-53/CS** : Avenant à la convention relative à la participation de l'EPTB Seine Grands Lacs au festival international de la photo animalière et de nature

Approuvée

- **Délibération n° 2023-54/CS** : Adhésion de Seine Grands Lacs à l'Association « CoTer numérique » pour l'année 2024

Approuvée

- **Délibération n° 2023-55/BS** : Versement d'une subvention à la Fédération régionale des chasseurs d'Île-de-France pour l'acquisition d'un radar ornithologique

Approuvée (20 voix pour et 3 abstentions)

- **Délibération n° 2023-56/CS** : Remplacement d'un représentant de Seine Grands Lacs à l'Association nationale des élus des bassins (ANEB)

Approuvée

- **Délibération n° 2023-57/CS** : Participation de Seine Grands Lacs aux Journées Relais de l'eau 2024

Approuvée

- **Délibération n° 2023-58/CS** : Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Approuvée

- **Délibération n° 2023-59/CS** : Évolutions du tableau des effectifs

Approuvée

Fait à Paris, le 15 novembre 2023

Le Président,

Patrick OLLIER
Ancien ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris